

# contact

CBC PNA • L'ANR de R-C



## Trois jours en juin – L'histoire de l'excédent de la caisse de retraite.

Par Dan Oldfield, Président

Ça a bien failli ne jamais arriver.

Imaginez la scène : juin 2008, à l'hôtel Château Cartier, à Gatineau (Québec). Des représentants de la direction de Radio-Canada, de l'Association nationale des retraités et des syndicats se réunissent pour une ultime tentative de régler un différend qui s'envenime depuis près de dix ans. Les relations sont tendues. La confiance est fragile. Les enjeux n'ont jamais été aussi élevés.

Et puis — parce que l'univers a parfois un sens de l'humour douteux — la climatisation de l'hôtel tombe en panne. Complètement.

Une vague de chaleur, un humidex qui atteint 48 degrés, et pour tout réconfort, quelques ventilateurs de plancher poussant de l'air brûlant dans la salle.

Mais il y a quelque chose de particulier dans la souffrance partagée : elle a le don de rapprocher les gens. Trois jours étouffants et éprouvants plus tard, une entente est conclue.

Cette entente — le Protocole d'entente (Memorandum of Agreement, ou MOA) — donne naissance à quelque chose de véritablement unique : un mécanisme écrit de partage des excédents de la caisse de retraite. À ce jour, les retraités de Radio-Canada ont reçu quatre versements totalisant près de 300 millions de dollars. Un autre versement est prévu l'an prochain, ce qui porterait le total à près d'un demi-milliard de dollars. Après vérification, nous n'avons trouvé aucun autre régime de retraite en Amérique du Nord doté d'une entente écrite de ce genre.

Alors comment en est-on arrivé à cette salle surchauffée à Gatineau?

## **Le différend**

Revenons au printemps 2000. Le régime de retraite avait déjà connu de petits excédents — rien d'inhabituel. Mais cette fois-ci, c'était différent. Radio-Canada annonce un excédent de plus de 600 millions de dollars et décide de prendre un congé de cotisations de trois ans — autrement dit, de conserver des sommes qui auraient normalement été versées au régime. L'Association des retraités et les syndicats, réunis au sein du Comité consultatif sur les avantages sociaux (CCAS), examinent les chiffres et disent : « Attendez un instant — les retraités et les employés ont droit à leur juste part. »

Radio-Canada refuse.

S'ensuivent des années de griefs, d'arbitrages et de poursuites judiciaires, tous coincés dans un véritable purgatoire juridique. Pendant ce temps, les relations entre Radio-Canada et ses syndicats se détériorent. En 2005, la Guilde canadienne des médias est en lock-out pendant huit semaines. Lorsque la poussière retombe, la confiance est au plus bas et la question de l'excédent demeure entière.

## **Nouveaux dirigeants, nouvelle approche**

En 2007, un changement s'opère. Le nouveau président de Radio-Canada, Hubert Lacroix, et le nouveau président de la sous-section Radio-Canada de la Guilde canadienne des médias, Marc-Philippe Laurin, arrivent en poste et indiquent vouloir essayer autre chose. George Smith, vice-président, Personnes et culture à Radio-Canada, et moi — alors négociateur en chef de la Guilde canadienne des médias — sommes chargés d'élaborer une nouvelle approche des relations de travail. Un élément est crucial pour rétablir la confiance : enfin régler la question de l'excédent de la caisse de retraite.

George dirigera les négociations pour Radio-Canada. Les syndicats et l'Association nationale des retraités me demandent de diriger notre camp. Le défi est de taille. Radio-Canada arrive avec une position claire et unifiée. De notre côté, notre coalition qui regroupe des gens de différentes cultures avec des intérêts parfois divergents et des relations variées, doit trouver un terrain d'entente commun.

## Les négociations

Si vous imaginez des réunions formelles en salle de conseil avec des présentations PowerPoint, oubliez ça. Ces discussions relèvent de la diplomatie de corridor. George et moi renonçons séparément nos comités, puis nous nous retrouvons — littéralement dans les corridors ou sur les balcons de l'hôtel — pour explorer des pistes, à l'abri de la pression de la table officielle. Nous retournons ensuite faire rapport, testons les idées, affrontons l'opposition, regroupons nos forces et recommençons. Notre comité finit par nous surnommer Roméo et Juliette — heureusement, personne n'a jamais précisé qui était qui.

Les progrès sont lents. En plus du partage de l'excédent, Radio-Canada souhaite régler la question de l'augmentation des coûts de soins de santé, qu'elle estime pouvoir faire grimper de 10 % par année. Les émotions sont vives. À plus d'une reprise, tout est sur le point de s'effondrer.

La percée survient lorsque notre camp propose une idée : et si nous utilisions une toute petite fraction des augmentations salariales négociées à l'avenir — seulement 0,1 % — pour créer, sur dix ans, un fonds spécial dans lequel Radio-Canada pourrait puiser lorsque les coûts de soins de santé dépassent l'inflation? Les actuaires des deux côtés font leurs calculs et confirment que le modèle tient la route. Soudainement, une solution apparaît.

## Presqu'une entente

La mise au point des derniers détails se poursuit tard dans la soirée, puis aux petites heures du matin. Tout le monde est épousé, excité, mais enfin — enfin — une entente de principe se dessine. Puis survient un coup de théâtre.

Le président de l'un des syndicats québécois, le SCRC, se lève et annonce qu'il quitte la table. Son syndicat ne signera pas. C'est le genre de moment où l'on sent tout s'écrouler — toutes ces heures, tout ce travail, sur le point de disparaître.

Mais ce qui sauve l'entente, c'est que tous les autres restent. Radio-Canada, l'Association nationale des retraités et les autres syndicats tiennent bon et signent l'accord malgré tout. Ce n'est pas parfait, mais c'est fait. (Huit ans plus tard, sous une nouvelle direction, le SCRC — devenu entre-temps le STTRC — reviendra signer l'entente, sans aucune modification.)

## Ce que cela signifie

Le protocole d'entente repose sur un principe fondamentalement juste : lorsque le promoteur du régime bénéficie d'un excédent, les cotisants en bénéficient aussi. Il est également responsable, conçu pour garantir que le régime puisse continuer à remplir sa mission première — verser les prestations mensuelles de retraite. Trois jours dans un hôtel étouffant à Gatineau, en juin 2008, ont donné naissance à quelque chose de véritablement unique — une entente qui a permis de verser près d'un demi-milliard de dollars aux retraités et aux employés, et dont les retombées se poursuivent encore aujourd'hui.

# Aller de l'avant avec détermination

Message du Président  
Par Dan Oldfield

J'espère que vous avez pu profiter de la période des Fêtes et passer de bons moments avec votre famille et vos amis. Je suis toutefois conscient que cette période peut être difficile pour certaines personnes, et j'encourage les membres à rester en contact avec leurs anciens collègues — non seulement durant les Fêtes, mais tout au long de l'année.

Je me réjouis de l'année qui s'amorce, et vous trouverez dans cette édition de notre bulletin national CONTACT quelques aperçus de ce qui s'en vient

Depuis 25 ans, l'Association nationale des retraités œuvre avec détermination pour représenter les intérêts de ses membres. Nous sommes fiers de ce que nous avons accompli — mais il est clair que nous ne comptons pas nous reposer sur nos acquis.

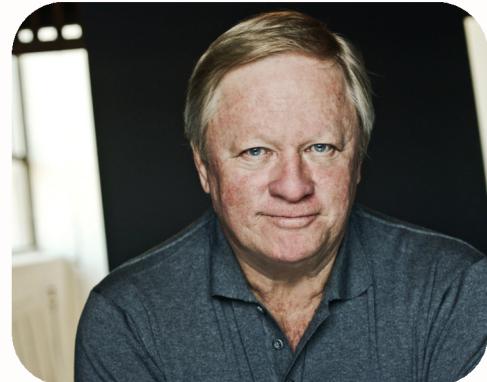
L'année 2026 apportera des changements stimulants pour l'ANR. Au cours des prochains mois, vous découvrirez une nouvelle image pour l'Association, ainsi qu'une approche plus proactive en matière de défense des intérêts.

La croissance de notre membership demeure un objectif clé, et nous avons récemment franchi une étape importante : plus de 6 000 personnes font maintenant partie de la grande famille de l'ANR. C'est une excellente nouvelle. Cela dit, il reste du travail à faire. Plus de 4 000 retraités de Radio-Canada ne sont pas encore membres. Continuer à croître est essentiel si nous voulons réellement refléter les besoins et les priorités de l'ensemble des retraités. Un membership plus important renforce notre crédibilité, enrichit la diversité des points de vue et contribue à assurer un avenir solide à l'Association.

Si vous n'êtes pas encore membre, adhérer à l'ANR est une façon simple et significative de témoigner votre reconnaissance envers les nombreux bénévoles qui donnent généreusement de leur temps, de leur énergie et de leurs idées. C'est un geste concret pour appuyer leur travail et souligner l'importance de leur engagement.

Je souhaite également vous entendre. Une communication efficace est avant tout un dialogue. Qu'est-ce qui vous préoccupe? Que devrions-nous faire — ou faire mieux? Vous pouvez me joindre à l'adresse suivante : [info@retraitessrc.ca](mailto:info@retraitessrc.ca).

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2026.



Dan Oldfield, Président de l'Association nationale des retraités

A handwritten signature in black ink that reads "Dan Oldfield". The signature is fluid and cursive, with "Dan" on top and "Oldfield" below it.

# Porter notre voix jusqu'à la Colline du Parlement

Par Barbara Saxberg, présidente de la région de l'Ontario et présidente du Comité national de défense des intérêts

La nouvelle année apporte une énergie renouvelée et un véritable élan à l'ANR. Notre Comité national de défense des intérêts travaille activement à l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action qui servent concrètement les intérêts de nos membres.

Lorsque l'ANR a été fondée il y a 25 ans, son mandat était clair : protéger les pensions et les avantages sociaux des retraités de Radio-Canada et contribuer à améliorer la qualité de vie de ses membres vieillissants. Cette mission demeure inchangée. Ce qui a évolué, en revanche, c'est notre approche. Autrefois plus réactive sur les enjeux touchant les aînés, l'Association adopte désormais une posture proactive afin de générer des changements durables et d'exercer une réelle influence sur les politiques publiques.

Concrètement, cela signifie accroître la sensibilisation du public aux enjeux des aînés, outiller nos chapitres locaux et établir des partenariats avec des alliés externes afin de bâtir une voix politique forte et respectée.

Ce sont des objectifs ambitieux pour une organisation qui repose presque entièrement sur l'engagement bénévole — mais nous sommes résolument déterminés à être de véritables porte-parole pour nos membres.

À l'automne dernier, le Conseil d'administration national a approuvé un projet pilote de six mois avec PAA Advisory, une firme de relations publiques établie à Ottawa, afin de faire progresser nos dossiers sur la Colline du Parlement. Reconnue pour son expertise dans les secteurs des arts et de la culture, ainsi que dans les domaines des services financiers et des soins de santé, PAA Advisory nous aide à affiner notre stratégie, à rester à l'avant-garde des enjeux et à obtenir des rencontres avec les décideurs politiques clés.

À la suite de la démission de Steven Guilbeault et de la nomination de Marc Miller au poste de ministre du Patrimoine, combinées au report du budget fédéral au printemps, nos premières actions se concentrent sur la défense des intérêts de CBC/Radio-Canada. Le mois prochain, notre président national, Dan Oldfield, accompagné d'autres représentants de l'ANR, rencontrera Marc Miller et d'autres décideurs à Ottawa afin de faire valoir nos préoccupations et de réclamer un financement stable et durable à long terme. Il s'agit d'une étape concrète de notre engagement renouvelé à renforcer notre voix politique — et une occasion de démontrer toute la force de l'ANR en action.



# La vie en mouvement

## Ce que font nos membres – Bouger, compétitionner et s'épanouir

### Repousser les limites : la force de Wendy Martin

Athlète depuis toujours et retraitée de CBC, Wendy Martin a découvert l'haltérophilie olympique grâce au CrossFit il y a plus de dix ans, inspirée par son fils. Après une médaille d'argent aux championnats provinciaux, elle a poursuivi sur la scène nationale, remportant l'or et établissant plusieurs records canadiens dans sa catégorie d'âge.

Aujourd'hui en préparation pour les championnats du monde, elle démontre que la force et la détermination n'ont pas d'âge.



Bridget O'Toole (Mississauga) à la fin d'une partie de curling.



Wendy Martin (Cap-Breton) lors de la compétition nationale des maîtres, en juin dernier.

### Retour sur la glace : une renaissance au curling

Curleuse de longue date, Bridget O'Toole a commencé le curling dans les années 1980 avant de renouer avec ce sport après sa retraite, en 2017. En réapprenant les techniques modernes au Dixie Curling Centre, elle a redécouvert non seulement le défi physique, mais aussi les amitiés, la camaraderie et la communauté dynamique qui font la richesse du curling.

La preuve qu'il n'est jamais trop tard pour renouer avec une passion — et rester en forme au passage.

**En savoir plus sur Bridget :** [www.bit.ly/44IR75f](http://www.bit.ly/44IR75f)

### Une vie sur la glace : le parcours de Jeannita Richard

Athlète de toujours, Jeannita Richard décrit le hockey non seulement comme une passion, mais comme une véritable obsession de toute une vie. Médaillée d'or aux Jeux du Canada avec son équipe, les Girls, elle compare cette victoire à celle de la Coupe Stanley — un moment marquant, fruit du travail d'équipe, de la chimie et d'une détermination sans faille.

De l'emprunt du bâton de son frère durant son enfance au Nouveau-Brunswick jusqu'à son rôle de pionnière du hockey universitaire féminin et à plus de 25 ans de jeu compétitif à Montréal, le parcours de Jeannita Richard est une histoire de persévérance, de camaraderie et d'amour du sport — la preuve que la passion et l'esprit d'équipe ne s'éteignent jamais.



Jeannita Richard (Montréal) lors d'un match de hockey.

**En savoir plus sur Jeannita :** [www.bit.ly/4pDpmCJ](http://www.bit.ly/4pDpmCJ)



Inscrivez-vous à un événement spécial de l'ANR sur Zoom  
20 février, de 11 h 30 à 12 h 30 (HE)

## PRÉSENTATION SPÉCIALE

### NORA YOUNG

#### « Les promesses et les dangers de l'intelligence artificielle

Nora Young est journaliste principale en technologies à CBC News, auteure de *The Virtual Self* et ancienne animatrice de l'émission *Spark* à la radio de CBC. Elle abordera les enjeux liés à l'évolution d'un monde où l'intelligence artificielle (IA) fait désormais partie de notre réalité, avec tout son potentiel et ses risques. Une période de questions et réponses suivra la présentation.

**L'inscription est obligatoire pour assister à l'événement.**

Veuillez écrire à [info@retraitessrc.ca](mailto:info@retraitessrc.ca) au plus tard le 13 février.



INSCRIVEZ-  
VOUS!

## Envie de vous engager ?

Par Talin Vartanian, vice-présidente régionale de l'Ontario, et Gail Carducci, vice-présidente nationale, anglophone

On dit qu'il y a des gens dans la parade, des gens qui regardent la parade, et la majorité des gens qui ne savent même pas qu'une parade est en cours. Dans ce cas-ci, la parade est une métaphore de l'Association nationale des retraités de Radio-Canada. Et moi, j'en fais partie.

Pendant 43 ans, j'ai travaillé comme producteur à la radio de CBC sur des émissions telles que *Morningside*, *As It Happens*, *Canada Reads* et *The Sunday Edition*. Ma vie professionnelle était stressante, parfois frustrante et souvent épuisante — mais le plus souvent, elle était passionnante et stimulante.



Arrivé au chapitre suivant de ma vie, je ne pouvais tout simplement pas m'imaginer lever le pied et ne rien faire. C'est pourquoi je dis que je suis reconfiguré, pas retraité.

Le défi de la plupart des organismes sans but lucratif, c'est qu'il n'y a jamais assez de gens dans la parade. L'ANR ne fait pas exception. C'est précisément ce que notre nouveau Comité permanent de l'engagement des membres souhaite changer.

Tous ceux qui connaissent les réalisations de l'ANR (le partage des excédents du régime de retraite, ça vous dit quelque chose ?) savent à quel point cela compte. Ceux d'entre nous qui marchent actuellement dans la parade et qui font une réelle différence ne pourront pas le faire éternellement.

Si vous souhaitez que la parade se poursuive, considérez ceci comme une invitation officielle à enfiler vos plus belles bottes et à vous joindre à nous — même pour un court moment. Écrivez-nous à [info@retraitessrc.ca](mailto:info@retraitessrc.ca) et contribuez, vous aussi, à faire une réelle différence.

**Écrivez-nous à [info@retraitessrc.ca](mailto:info@retraitessrc.ca) et contribuez, vous aussi, à faire une réelle différence.**

## Se préparer à un grand dévoilement

Cette année, vous remarquerez des changements dans la façon dont l'ANR se présente et communique. Nous travaillons activement à l'intégration d'une nouvelle identité de marque à l'ensemble de nos activités, et le lancement de notre nouveau site Web est prévu pour ce printemps. Nos documents écrits, brochures, cartes de membre, médias sociaux — et même nos épinglettes — sont en cours de mise à jour. Nous vous en dirons davantage à mesure que le lancement approchera.



Comment en sommes-nous arrivés là ? L'an dernier, nous avons fait appel à Aubs & Co., un studio de création et de design, pour nous aider à définir clairement qui nous sommes et ce que nous représentons. Nous souhaitions une image qui reflète une organisation dynamique et crédible, capable de rejoindre autant les membres d'aujourd'hui que ceux de demain. En parallèle, il était essentiel pour nous d'honorer notre héritage commun à Radio-Canada, tout en affirmant clairement l'identité distincte de l'ANR.

Les thèmes qui se sont dégagés sont clairs : la vie continue au-delà de Radio-Canada. La retraite peut être synonyme d'énergie et d'optimisme. Et l'ANR est une organisation fondée sur la confiance, le respect, la crédibilité et la sécurité — une organisation à laquelle il vaut la peine d'appartenir.

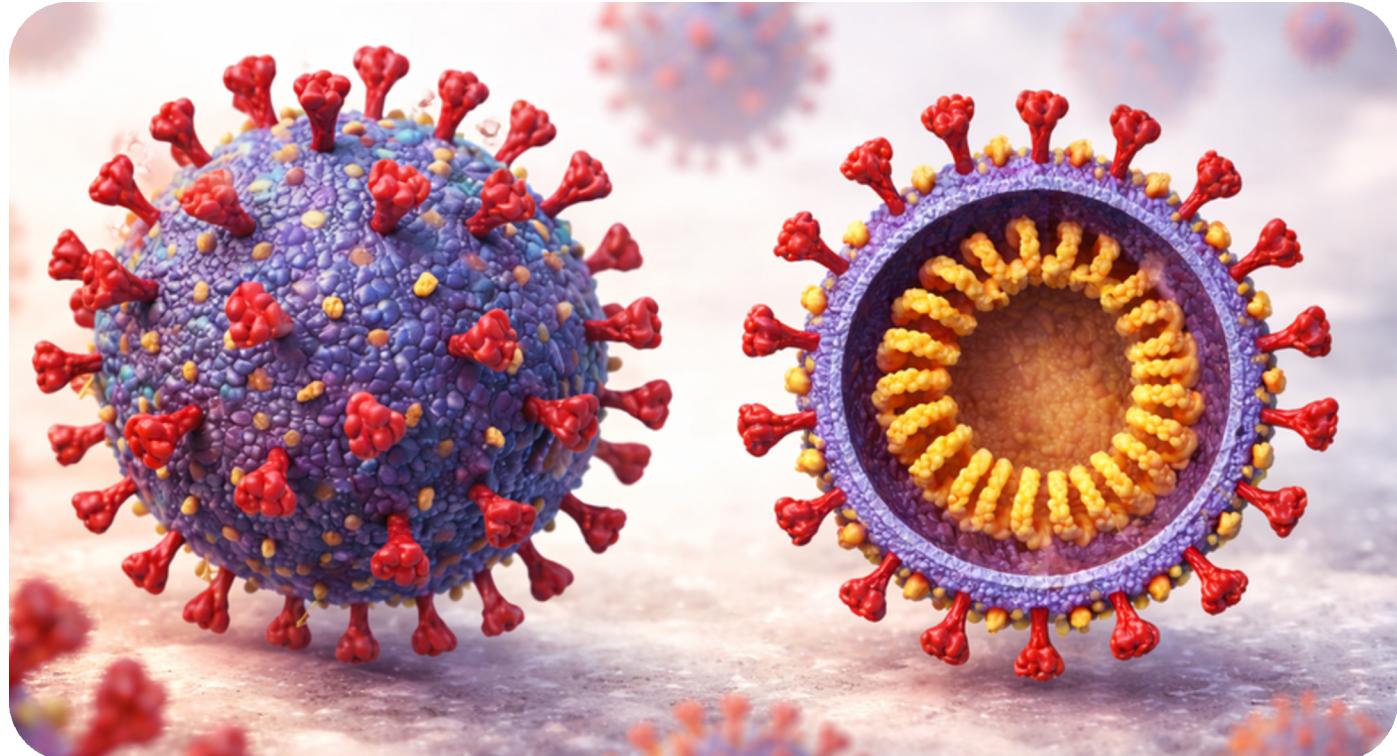
Cette nouvelle identité reflète cet esprit commun : elle reconnaît le chemin parcouru, affirme que notre vie a un sens au-delà de Radio-Canada et nous propulse vers l'avenir avec énergie et optimisme.

**Nous avons hâte d'entamer ce nouveau chapitre. Nous croyons que vous aussi.**

## **Une injection de rappel : vaccins recommandés pour les personnes âgées**

Par Maureen Brosnahan, Collaboratrice

L'hiver est bien installé et, comme plusieurs d'entre nous passons davantage de temps à l'intérieur et dans des espaces clos, le risque d'exposition à une multitude de virus augmente. La recherche — particulièrement depuis la pandémie — a permis le développement rapide de nouveaux vaccins visant à contrer plusieurs de ces infections. Voici un résumé des vaccins que Santé Canada et des experts en maladies infectieuses à travers le pays recommandent aujourd'hui aux personnes âgées.



## COVID

Oui, ce virus est toujours parmi nous, même s'il fait moins souvent la une qu'auparavant. Avec l'âge, notre système immunitaire devient moins robuste, ce qui rend les personnes âgées plus vulnérables. C'est pourquoi Santé Canada continue de recommander aux personnes de 60 ans et plus de recevoir un vaccin contre la COVID tous les six mois. Ce vaccin, adapté aux souches les plus récentes, aide à renforcer l'immunité et à prévenir les formes graves de la maladie.

## VRS (virus respiratoire syncytial)

Son nom officiel est le virus respiratoire syncytial. Bien qu'il puisse sembler nouveau, il circule depuis de nombreuses années. À ses débuts, il ressemble souvent à un simple rhume, mais il peut évoluer vers une infection des voies respiratoires inférieures, entraînant une pneumonie ou une insuffisance cardiaque congestive. Pour la première fois, Santé Canada a approuvé un vaccin pour prévenir le VRS. Il est recommandé pour les adultes de 60 ans et plus, bien qu'il puisse encore être en quantité limitée dans certaines régions. Sa couverture par l'assurance-maladie provinciale varie selon les provinces et territoires.

## PNEUMONIE

La pneumonie figure parmi les dix principales causes de décès au Canada, particulièrement chez les personnes de 65 ans et plus. Il s'agit d'un vaccin administré une seule fois, offert partout au pays.

## INFLUENZA (GRIPPE)

Le vaccin contre la grippe existe depuis des décennies. Il est administré annuellement et sa formulation est ajustée chaque année en fonction des souches anticipées. Des milliers de Canadiens — jeunes et moins jeunes — meurent chaque année des suites de la grippe. Les experts prévoient une saison particulièrement difficile cette année. Même si le vaccin actuel n'est pas parfaitement adapté à la souche dominante, ils recommandent fortement aux personnes âgées de se faire vacciner, car il offre une protection partielle et réduit le risque de complications graves.



## ZONA

Le zona est causé par le même virus que la varicelle. Ainsi, toute personne ayant eu la varicelle durant l'enfance porte toujours le virus, qui peut se réactiver plus tard dans la vie et provoquer de fortes douleurs nerveuses. Les études indiquent qu'une personne sur trois développera un zona au cours de sa vie. Le vaccin, administré en deux doses, est offert partout au Canada.

Dans l'ensemble, ces vaccins sont fortement recommandés pour les personnes âgées. Le principal enjeu demeure toutefois le financement, qui varie d'une province à l'autre. Certaines administrations couvrent les coûts, tandis que dans certains endroits, les patients doivent payer — le vaccin contre le VRS pouvant coûter plusieurs centaines de dollars. Il est donc conseillé de vérifier auprès des autorités locales de santé publique ce qui est couvert par votre régime provincial d'assurance-maladie.

Maureen Brosnahan est une ancienne journaliste nationale principale de CBC. Elle a couvert de nombreux enjeux liés à la santé et aux politiques sociales au cours de ses plus de 30 ans de carrière à CBC. Auparavant, elle a été journaliste médicale au Winnipeg Tribune et au Winnipeg Free Press.

## MISE AU POINT

Dans la revue CONTACT de l'automne dernier ou dans le tiré à part distribué ce sujet, vous avez pu lire un article sur les démarches à prévoir pour les proches d'un retraité si ce dernier devenait inapte ou décédait. Cet article a été depuis mis à jour.

En effet, dans plusieurs provinces, les services funéraires comprennent des coopératives et des services alternatifs en plus des salons funéraires. De plus, au Québec, le Mandat de protection est nécessaire en cas d'inaptitude, pour prendre la relève de la procuration; la Déclaration de décès est le nom exact du document rédigé conjointement avec les services funéraires. Enfin, on peut consulter le site Internet de la Chambre des notaires du Québec sur ces questions.

**Et pour tous, voici la nouvelle adresse du Centre d'administration des pensions :**

Centre d'administration des pensions de CBC/Radio-Canada  
2200 – 630, boulevard René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H3B 1S6

**Vous trouverez l'article complet, mis à jour, en ligne dans le site Internet de l'ANR :  
[www.bit.ly/49tx6RC](http://www.bit.ly/49tx6RC)**

## Lettres à la rédaction – Votre voix compte !

**Nous aimerais avoir de vos nouvelles !**

Qu'il s'agisse d'une réaction à un article, d'un récit personnel ou de vos réflexions sur des enjeux importants pour notre communauté, partagez votre point de vue avec nous.

Certaines lettres pourraient être publiées dans une prochaine édition de CONTACT.

**Écrivez-nous à : [info@retraitessrc.ca](mailto:info@retraitessrc.ca)  
ou téléphonez au : 1-877-361-9242**

## Conseil d'administration de l'ANR

Dan Oldfield  
Président National

Réjean Labrie  
Trésorier National

Gail Carducci  
Vice-présidente nationale,  
Anglophone

Pierre-Léon Lafrance  
Vice-président national,  
Francophone

John Mang  
Président, CB/Yukon

Lutz Walsh  
Président, Alta/Sask/T.N.-O

Frank Machovec  
Président, Manitoba

Barbara Saxberg  
Présidente, Ontario

Talin Vartanian  
Vice-présidente, Ontario

Marc-Philippe Laurin  
Président, Région de la  
capitale nationale /  
Nunavut et Représentant  
du CCSB

Jean-Claude Labrecque  
Président, Quebec

Micheline Provost  
Vice-présidente, Québec

Jeannita Richard  
Directrice, Québec

Geoffrey Turnbull  
Président, Maritimes

Jon Soper  
Président, T.-N.-L.  
Aussi représentant au  
conseil des fiduciaires du  
régime de retraite



**Envoyez toutes vos questions, commentaires ou lettres à la rédaction à :  
[info@retraitessrc.ca](mailto:info@retraitessrc.ca) ou au 1-877-361-9242.**